



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le lundi 18 mars 2024

Session publique du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Les élus et élues de l'assemblée départementale seront réunis en session publique à partir du lundi 25 mars 2024.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Lundi 25 mars à 9 h 30 : Ouverture de la session par la Présidente, Chaynesse Khirouni, suivie des questions d'actualité
- Mercredi 27 mars à 9 h 30 : Examen des rapports administratifs

Parmi les rapports administratifs, l'adoption du premier schéma départemental de l'action sociale de proximité, la stratégie bas-carbone de la collectivité et les contrats de ville 2024 – 2030 en Meurthe-et-Moselle.

Pour rappel, un hommage à Michel Dinet sera rendu à l'occasion des 10 ans de sa disparition le vendredi 29 mars à 10 h.

Les sessions publiques sont ouvertes au public et sont diffusées en direct sur les réseaux sociaux du conseil départemental.

Didier Jacquot

Responsable relations presse et pôle médias / CD54

06 03 22 20 58 – 03 83 94 54 74

djacquot@departement54.fr